

LES JEUX SONT TRUQUÉS

LE FAIR PLAY EST-IL RESTÉ AUX VESTIAIRES À LA DGCCRF ?

	MASA DU 5 AVRIL 2024	CCRF 21 MAI 2024	MET 22 MAI 2024
MONTANT DES PRIMES	Trois paliers de modulation : - 500 € - 1000 € - 1500 €	Deux paliers de modulation déclinés : - 500 € - 1000 €	Trois paliers de modulation : - 500 € - 1000 € - 1500 €
QUOTITÉ DE TRAVAIL POUR Y AVOIR DROIT	1000 € : accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 14 juillet au 16 août ou accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 5 août au 8 septembre	1000 € : accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 14 juillet au 16 août ou accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 5 août au 8 septembre Situation qui ne devrait concerner que les départements hébergeant un nombre important d'épreuves olympiques (sans autre précision)	1000 € : accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 14 juillet au 16 août ou accroissement temporaire d'activité conduisant à une contrainte soutenue sur la période 5 août au 8 septembre
	1500 € : mobilisation particulièrement élevée avec forte limitation des jours de congés de mi-juin à mi-septembre	1500 € : non envisagée pour les agents CCRF	1500 € : mobilisation particulièrement élevée avec forte limitation des jours de congés de mi-juin à mi-septembre

PRIMES JEUX
OLYMPIQUES,
JUN 2024



DÉCIDEURS, SOYEZ SPORT !
LA CFDT DEMANDE L'APPLICATION PLEINE ET ENTIÈRE DE LA NOTE DGAFP POUR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE DE TOUS LES AGENTS D'ÉTAT INTERVENANT SUR LES JOP.
LA DGCCRF NE JOUE PAS FAIR PLAY AVEC SES AGENTS !

